

# Les habitants vont être comptés

A LA UNE / CAVIGNAC / Publié le 11/11/2017 à 3h46 par M.-C. W..



▲ Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. ©PHOTO MARIE-CHRISTINE WASSMER

## PREMIUM

**L**e Conseil municipal s'est réuni, mardi, autour du maire Jean-Jacques Edard pour se pencher sur plusieurs dossiers. Principale information, les habitants de la commune vont être recensés. Pour ce faire, les élus ont décidé de recruter quatre agents recenseurs. Il s'agit des Cavignacais Hélène et Clément Cluzeau, Jacques Musseau et Josiane Pouquet. Ces personnes pourront bénéficier d'une aide par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune. La dotation de l'État pour ce recensement se monte à 3 691 euros.

## Éclairage

Les travaux d'aménagement de voirie situés à Rillac ne prévoyaient pas la pose des candélabres. Ainsi, le conseil a-t-il accepté pour un coût de 19 739 euros l'installation de six points lumineux autour du rond-point d'accès de la zone commerciale. Une aide financière de 3 108 euros sera demandée au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG), soit le coût de 20 % des travaux.